



# Rapport Social Bond 2022



## **Table des matières**

---

<b>1. Synthèse</b>	5
<b>Chiffres clés</b>	6
<b>2. Framework des obligations sociales du Groupe Crédit Agricole</b>	8
<b>3. Catégories éligibles et critères d'éligibilité</b>	9
<b>4. Focus sur le Portefeuille social du Crédit Agricole à fin juin 2022</b>	10
<b>5. Résultats</b>	12
<b>Exemples d'actifs éligibles</b>	21
<b>Notes méthodologiques</b>	24
<b>Avertissement</b>	25

## Éditorial

### Nos émissions d'obligations sociales reflètent les priorités et les engagements du Groupe en faveur d'une transition juste.



**Eric Campos**  
 Directeur du Projet Sociétal  
 Crédit Agricole SA  
 Directeur Général  
 Crédit Agricole Transitions  
 & Energies



**Olivier Belorgey**  
 Directeur général délégué  
 & Directeur financier  
 Crédit Agricole CIB  
 Membre du Comité  
 de direction  
 Crédit Agricole S.A.

Le Groupe Crédit Agricole a placé la transition écologique et l'utilité sociale au cœur de sa Raison d'Être et de sa stratégie de développement. Parce qu'il ne conçoit pas de transition sans cohésion sociale, le groupe affirme son action en faveur d'une transition juste dans le cadre de son projet sociétal et de son plan-programme de 10 engagements à horizon 2025 visant à conforter sa démarche ESG. Le programme s'articule autour de trois axes : agir pour le climat et la transition vers une économie bas carbone, renforcer la cohésion et l'inclusion sociale, réussir les transitions agricole et agro-alimentaire.

En effet, l'identité coopérative et mutualiste du Crédit Agricole lui confère, depuis l'origine, la responsabilité d'agir localement en faveur d'un développement économique pour tous. Premier réseau bancaire de France, avec 8 200 agences, le groupe s'appuie sur les Caisses régionales du Crédit Agricole et LCL, fers de lance de sa stratégie de renforcement de la cohésion sociale à travers les territoires.

Fort de son expérience d'émetteur de référence sur le marché des obligations vertes, c'est tout naturellement que le Groupe a développé, en 2020, un cadre spécifique (ou « Social Bond Framework ») pour ses émissions d'obligations sociales.

Ce cadre de référence spécifique au groupe, s'articule autour de trois objectifs majeurs :

1. La création d'emplois via le financement des PME dans les zones marquées par un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale (dits « territoires fragilisés »).
2. Le « bien-vivre ensemble » via le financement du logement social et le financement des associations œuvrant à la promotion du sport, à l'accès à la culture et au développement des solidarités.
3. Le développement de l'accès aux services de santé via le financement des hôpitaux publics et des structures d'accompagnement des personnes âgées ainsi que des PME du domaine de la santé.

Crédit Agricole S.A. a réalisé avec succès sa première émission sociale en euros auprès d'investisseurs institutionnels en décembre 2020. Après cette émission inaugurale, largement souscrite, le groupe a lancé une nouvelle émission d'obligation sociale en septembre 2021, en format « senior non préféré ».

Crédit Agricole Home Loan SFH a également émis en 2021 une Obligation Garantie sociale. Par ailleurs, Crédit Agricole CIB, pionnier des émissions en obligations vertes, a lancé ses premières émissions sociales auprès de ses clients, dans le cadre du « social bond framework » du Groupe Crédit Agricole.

Enfin, en avril 2022, Crédit Agricole S.A. a commencé à distribuer sa première émission Impact Sociétal, à destination de l'ensemble des clients particuliers du réseau des Caisses régionales du Crédit Agricole. Cet investissement est adossé aux contrats d'assurance vie de Crédit Agricole Assurances. La performance des titres est liée au rendement d'un indice action constitué d'entreprises françaises sélectionnées sur la base de critères ESG.

Nous sommes heureux de mettre à la disposition des investisseurs du Crédit Agricole le second rapport sur les obligations sociales comprenant les rapports d'allocation et d'impact des obligations sociales de Crédit Agricole S.A., de Crédit Agricole Home Loan SFH, ainsi que les encours de Social Notes de Crédit Agricole CIB. Nous nous félicitons également de la synergie entre les équipes et les entités du Groupe qui ont collaboré à ce document.

## 1. Synthèse

Afin de présenter l'impact de l'émission d'obligations sociales, l'encours de **26,3 milliards d'euros** de prêts accordés par les Caisses régionales du Crédit Agricole (67%), LCL (30%) et Crédit Agricole CIB (3%), conformes au Framework des obligations sociales a été analysé. **60 %** de ces fonds concernent des PME dans des territoires fragilisés (**15,6 milliards d'euros**) : près de 140 000 prêts ont été accordés à environ 77 000 PME situées dans ces zones fragilisées. Ces PME représentent autour de 626 000 équivalents temps plein (ETP). Il est estimé que les Caisses régionales du Crédit Agricole et LCL fournissent entre 10% et 30%, en moyenne, des ressources financières utilisées par les PME bénéficiant de ces financements. D'autres acteurs sociaux bénéficient également de prêts des Caisses régionales du Crédit Agricole, LCL et CACIB :

- **3,7 milliards d'euros (14 %)** d'encours de prêts accordés à près de 650 hôpitaux publics
- **3,0 milliards d'euros (11 %)** accordés à près de 330 établissements de logement social
- **2,0 milliards d'euros (7 %)** accordés à près de 10 000 PME du secteur de la santé
- **0,8 milliard d'euros (3 %)** accordé à près de 2 000 associations œuvrant à la promotion du sport, de la culture et de la solidarité
- **0,6 milliard d'euros (2 %)** accordé à près de 300 structures pour la prise en charge des personnes âgées
- **0,4 milliard d'euros (1%)** accordé à 10 établissements développant des projets de télécommunication en zones rurales
- **0,2 milliard d'euros (1%)** accordé à 5 entreprises développant des projets dans les pays émergents

Le présent rapport présente ces résultats de façon plus approfondie

## Chiffres clés

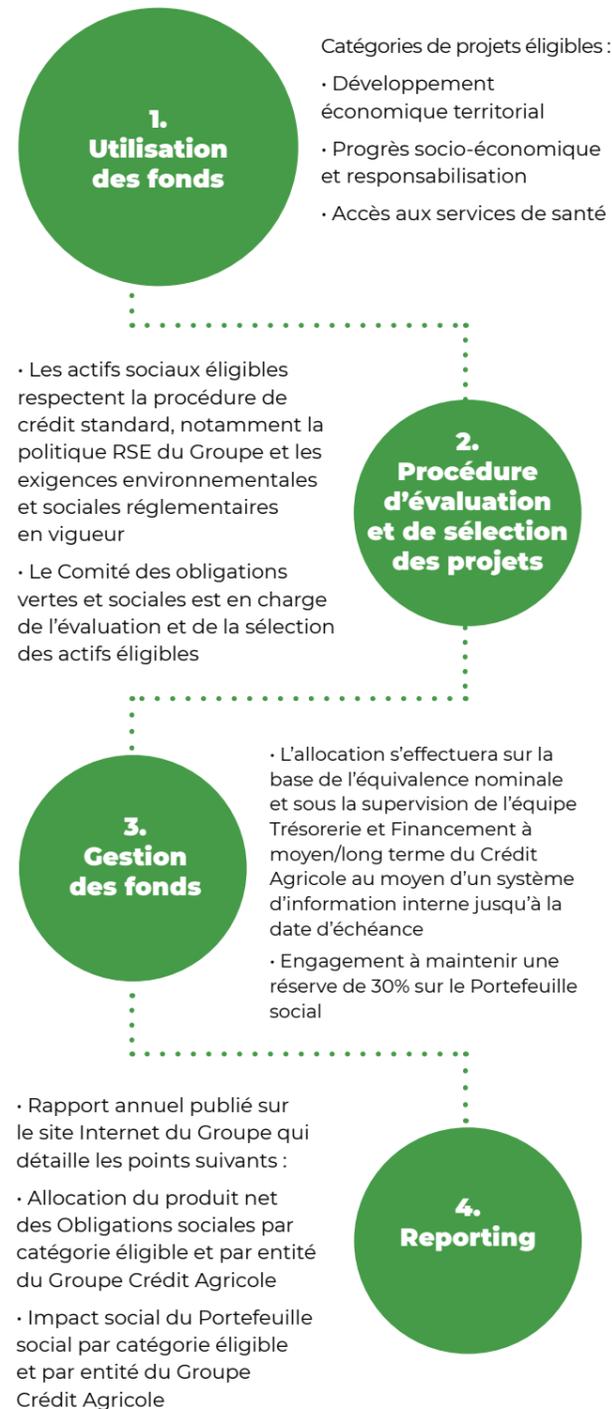
Le Groupe est engagé à publier un rapport annuel sur son site Internet (données au 30/06/2022) qui détaille « l'allocation des fonds levés par les émissions d'obligations sociales » et « l'impact social des actifs éligibles ». Le tableau suivant regroupe les différentes émissions concernées par ce rapport.

6

	1	2	3	4
<b>Nom de l'émetteur</b>	Crédit Agricole S.A.	Crédit Agricole S.A.	Crédit Agricole Home Loan SFH	Crédit Agricole S.A.
<b>Type d'émission</b>	Senior Non Preferred Social Bond	Senior Non Preferred Social Bond	Social Covered Bond	Senior Preferred Social Bond
<b>Montant nominal</b>	1 milliard d'euros	1 milliard d'euros	1 milliard d'euros	60,5 millions d'euros
<b>Date du règlement</b>	9 déc. 2020	21 sept. 2021	12 juil. 2021	25 avr. 2022
<b>Date d'échéance</b>	9 déc. 2027	21 sept. 2029, option de remboursement anticipé le 21 sept. 2028	12 avr. 2028	25 août 2028, option de remboursement anticipé le 25 août 2025
<b>Coupon</b>	0,125%	0,50%	0,01%	
<b>Utilisation des fonds</b>	L'allocation des fonds est réalisée conformément au Framework de Crédit Agricole S.A., qui inclut les catégories suivantes : - Développement économique territorial - Progrès socio-économique et responsabilisation - Accès aux services de santé	L'allocation des fonds est réalisée conformément au Framework de Crédit Agricole S.A., qui inclut les catégories suivantes : - Développement économique territorial - Progrès socio-économique et responsabilisation - Accès aux services de santé	Un montant égal ou équivalent au produit du Social covered bond sera utilisé pour financer et/ou refinancer, en tout ou en partie, des Actifs Sociaux Eligibles, inclus ou à inclure dans le pool de couverture SFH tel que décrit dans le Social Bond Framework de Crédit Agricole. Le produit de l'émission d'un Social Covered Bond est utilisé pour refinancer les actifs sous-jacents qui promeuvent la solidarité à travers l'aide à l'accession à la propriété pour les ménages à faibles et moyens revenus.	
<b>Seconde opinion</b>	Vigeo Eiris	Vigeo Eiris	Vigeo Eiris	Vigeo Eiris
<b>Listing</b>	Euronext Paris	Euronext Paris	Euronext Paris	Euronext Paris
<b>ISIN</b>	FR0014000Y93	FR0014005J14	FR0014004EJ9	FR1CASAO0010
	5	6	7	8
<b>Nom de l'émetteur</b>	Crédit Agricole CIB	Crédit Agricole CIB	Crédit Agricole CIB	Crédit Agricole CIB
<b>Montant nominal</b>	50 millions	60 millions	70 millions	4 millions
<b>Devise</b>	SEK	PLN	EUR	EUR
<b>Date du règlement</b>	16 déc. 2021	5 avr. 2022	6 mai 2022	30 juin 2022
<b>Date d'échéance</b>	9 déc. 2026	19 avr. 2027	4 oct. 2032	30 juin 2030

7

## 2. Framework des obligations sociales du Groupe Crédit Agricole



Le Framework des obligations sociales du Crédit Agricole est conforme à l'édition 2020 des Principes des obligations sociales de l'ICMA (tels que modifiés) et s'articule autour de ses 4 éléments essentiels :

### Utilisation des fonds, Procédure d'évaluation et de sélection des projets, Gestion des fonds, Reporting.

Ce Framework des obligations sociales est le document de référence des émissions d'obligations sociales de l'ensemble des entités du Groupe Crédit Agricole : Crédit Agricole S.A., les Caisses régionales du Crédit Agricole, leurs filiales et véhicules de refinancement (dénommés conjointement « Crédit Agricole »). En vertu du Framework des obligations sociales du Crédit Agricole, les entités concernées du Groupe Crédit Agricole sont autorisées à émettre des obligations sociales sous diverses formes, notamment des obligations senior non préférées, obligations senior préférées sécurisées et non sécurisées (à l'image des obligations garanties, titres ABS adossés à des actifs, ou titres RMBS adossés à des créances hypothécaires), placements publics ou privés. Le produit de chaque obligation sociale du Crédit Agricole est utilisé exclusivement pour financer ou refinancer, partiellement ou en totalité, des prêts et des investissements (« Actifs sociaux éligibles ») qui cherchent à produire des impacts sociaux positifs pour les populations cibles. Crédit Agricole S.A. alloue le produit de ses obligations sociales à des actifs sociaux éligibles inscrits à son bilan ou au bilan d'une des entités du Groupe Crédit Agricole selon le cas. Les autres émetteurs du Groupe Crédit Agricole allouent le produit de leurs propres obligations sociales exclusivement à des actifs sociaux éligibles inscrits à leur bilan<sup>1</sup>. Afin de lever toute ambiguïté, ceci s'applique également à Crédit Agricole CIB. La combinaison de tous les actifs sociaux éligibles affectés par chaque entité du Groupe Crédit Agricole constitue le portefeuille des actifs sociaux éligibles (« Portefeuille social »), consolidé au niveau du Groupe. Le montant total de l'encours des obligations sociales émises par l'ensemble des entités du Groupe Crédit Agricole et du financement social dédié de tierces parties (à l'image des enveloppes sociales thématiques de la CDC) doit être en permanence inférieur au montant du Portefeuille social. Conformément au Framework des obligations sociales du Crédit Agricole, le produit des émissions d'obligations sociales en vertu du Framework des obligations sociales du Crédit Agricole est alloué aux « Catégories éligibles » suivantes :

1. Développement économique territorial
2. Progrès socio-économique et responsabilisation
3. Accès aux services de santé

1. En ce qui concerne les entités du Groupe qui émettent des obligations garanties, il est possible d'inclure les actifs sociaux éligibles dans la réserve de garanties

## 3. Catégories éligibles et critères d'éligibilité



### Développement économique territorial

- Financement de PME** Prêts dans des territoires fragilisés économiquement et/ou socialement
- Exclusion des activités controversées
- Technologies d'information et de communication dans les zones rurales** Déploiement de la fibre optique et du haut débit dans les zones non desservies pour lutter contre l'exclusion numérique, notamment dans les zones rurales
- Projets de développement dans les pays émergents** Accès aux biens et services essentiels dans les pays émergents via le financement des infrastructures associées



### Progrès socio-économique et responsabilisation

- Associations sans but lucratif** Associations sans but lucratif, associations, fondations et structures philanthropiques locales, notamment celles œuvrant à la promotion de la culture, du sport et de la solidarité
- Logement social** Logement social, notamment la construction ou l'achat de logements destinés aux personnes à revenu modeste et aux bailleurs sociaux



### Accès aux services de santé

- Hôpitaux publics** Infrastructures du système de santé publique, notamment le développement, l'acquisition de bâtiments, de structures ou d'équipements pour les hôpitaux publics
- Structures d'accueil des personnes âgées** Infrastructures d'accueil des personnes âgées, notamment le développement, l'acquisition de bâtiments, de structures ou d'équipements pour les maisons de retraite publiques et les structures d'accueil des personnes handicapées



- PME du secteur de la santé** Prêts accordés à des PME du secteur de la santé

## 4. Focus sur le Portefeuille social à fin juin 2022

### Les actifs sociaux du Groupe désignent des actifs financiers :

- favorisant l'accès aux biens et services essentiels (logement, emploi, santé, éducation...)
- destinés aux « populations cibles » qui peuvent être des populations vulnérables ou le grand public (lorsqu'il s'agit de promouvoir l'accès pour tous à des services tels que la santé ou l'éducation).

### Dans le cadre de son Projet Sociétal, le Groupe Crédit Agricole s'est engagé à :

- Se mobiliser pour ses territoires en soutenant l'économie, l'entrepreneuriat et l'innovation en France et à l'international.
- A accompagner progrès et transformations sur les terrains sociétaux et environnementaux.
- A rester au service de tous : des ménages les plus modestes aux plus fortunés, des professionnels de proximité aux grandes entreprises internationales.

### Les actifs sociaux éligibles analysés dans le cadre de « l'obligation sociale » sont :

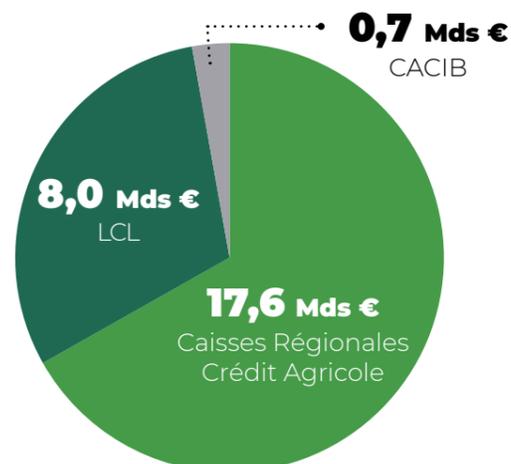
- EHPAD publics (établissements d'hébergement médicalisé pour personnes âgées), pour les Caisses régionales du Crédit Agricole et LCL ;
- Hôpitaux publics, pour les Caisses régionales du Crédit Agricole, LCL et pour CACIB ;
- Logements sociaux, pour les Caisses régionales du Crédit Agricole et LCL ;

- Associations œuvrant à la promotion de la culture, du sport et de la solidarité, pour les Caisses régionales du Crédit Agricole et LCL ;
- PME du secteur de la santé (à l'exclusion des activités controversées), pour les Caisses régionales du Crédit Agricole et LCL ;
- PME dans des territoires fragilisés (à l'exclusion des activités controversées), pour les Caisses régionales du Crédit Agricole et LCL ;
- Projets de déploiement d'infrastructures télécom (haut débit / réseaux de fibre optique), dans des zones géographiques à faible densité de population en France et à l'étranger, pour CACIB ;
- Projets de développement (Energies renouvelables, réseau de distribution d'électricité, transports, télécommunication, accès à l'eau) dans les pays émergents, pour CACIB.

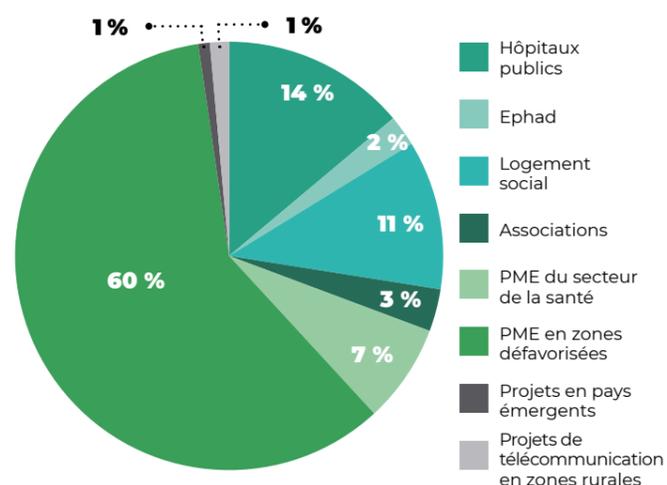
Le portefeuille de référence analysé dans le présent document a significativement augmenté par rapport à la précédente étude. Les catégories PME en territoires fragilisés et les PME du secteur de la santé intègrent plus de bénéficiaires, notamment du fait d'une meilleure identification des actifs éligibles au titre du reporting LCL. Dans une moindre mesure, il en va de même pour les catégories hôpitaux publics, logement social, associations et EPHAD du portefeuille LCL. Enfin, l'accroissement du portefeuille social s'explique aussi par la prise en compte d'actifs de CACIB, qui a réalisé ses 4 premières émissions sociales, finançant des hôpitaux publics, des projets dans les pays émergents et le développement des technologies d'information et de communication en zones rurales.

Il convient de souligner que le périmètre de l'analyse se limite au Framework des obligations sociales et ne correspond pas à l'ensemble des activités du Groupe dans ces catégories.

### Répartition du portefeuille social par banque



### Répartition du portefeuille social par catégorie



### Montants d'encours rapportés aux émissions Crédit Agricole SA (numérotées de 1 à 4 dans les tableaux p.6 et 7)

		Encours de prêts au 30/06/2022, après retraitement (M€)	Montant rapporté aux émissions sociales Crédit Agricole SA, hors SFH (M€)	Montant rapporté à l'émission sociale Crédit Agricole Home Loan SFH (M€)
1. Développement économique territorial	PME localisées dans des territoires fragilisés (à l'exclusion des activités controversées)	15 641	1 313	
	Logement social	2 961	165	1 000
2. Progrès socio-économique et responsabilisation	Associations œuvrant à la promotion de la culture, du sport et de la solidarité	839	70	
	Hôpitaux publics	3 518	295	
	EHPAD publics (établissements d'hébergement médicalisé pour personnes âgées)	614	52	
3. Accès aux services de santé	PME du secteur de la santé (à l'exclusion des activités controversées)	1 960	165	
	<b>Total</b>	<b>25 533</b>	<b>2 060</b>	<b>1 000</b>

L'émission Crédit Agricole Home Loan SFH finance exclusivement du Logement social. Le reste des émissions Crédit Agricole SA est destiné à financer les 6 types de bénéficiaires du portefeuille Crédit Agricole / LCL sans distinction, ce qui inclut un complément de financement à destination du Logement social.

### Montants d'encours rapportés aux émissions CACIB (numérotées de 5 à 8 dans les tableaux p.6 et 7)

		Encours de prêts au 30/06/2022, après retraitement (M€)	Montant rapporté aux émissions sociales CACIB (M€)
1. Développement économique territorial	Projets de développements dans les pays émergents	227	27
	Projets de déploiement de la fibre optique et du haut débit dans les zones non desservies	379	46
2. Accès aux services de santé	Hôpitaux publics	132	16
<b>Total</b>		<b>739</b>	<b>89</b>

## 5. Résultats

L'analyse du portefeuille social du Crédit Agricole (26,3 milliards €) fait ressortir l'importance du soutien au secteur social en France :



### Résultats relatifs à la catégorie éligible :

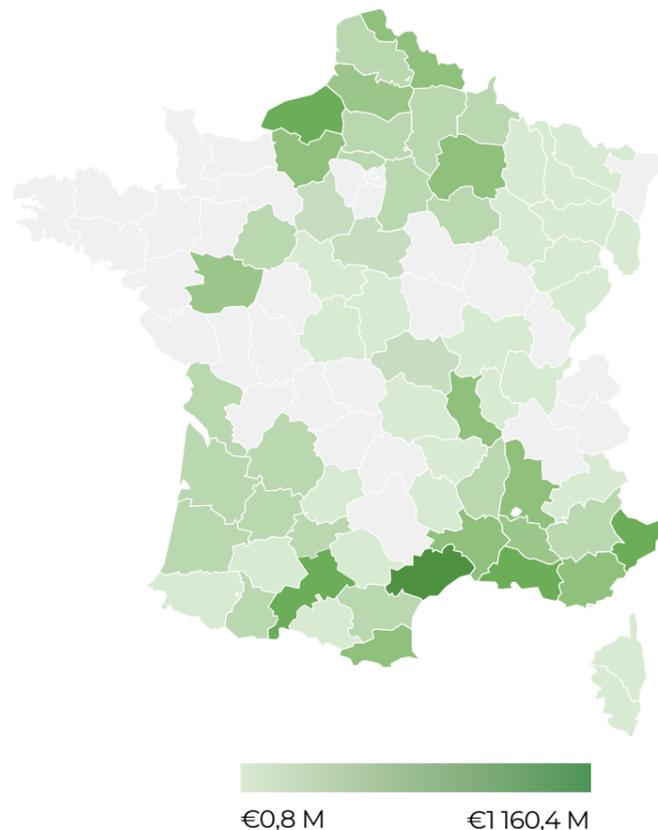
#### PME dans des territoires fragilisés

les PME du secteur de la santé constituent une catégorie à part, présentée ensuite

#### Pour l'ensemble du portefeuille social

12

Répartition géographique de l'encours de prêts par département français



**15,6**  
milliards €

d'encours de prêts liés à des PME dans des territoires fragilisés

**138 559**  
prêts

accordés par les Caisses régionales du Crédit Agricole et LCL à

**77 032**  
PME

Selon une estimation, ces PME dans des territoires fragilisés représentent près de

**626 000 ETP**

et les Caisses régionales du Crédit Agricole et LCL fournissent, **en moyenne**, entre

**10% et 30%\***

des ressources financières utilisées par les PME bénéficiant de ces financements, soit un impact potentiel proportionnel sur les équivalents temps plein de ces PME.

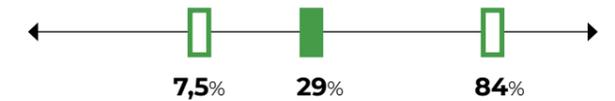
Le soutien du Crédit Agricole à travers les obligations sociales contribue à produire d'autres effets positifs dans ces territoires fragilisés et plus généralement sur l'ensemble du territoire, en soutenant la création d'emplois indirects (à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement de ces PME) et d'emplois induits (découlant de la consommation des ménages et des dépenses publiques).

\* La moyenne de 10-30% est déterminée par la variation de trois principaux ratios :

**Méthodologie d'estimation de la part des ressources financières mobilisées en moyenne par les PME attribuable au Groupe Crédit Agricole**

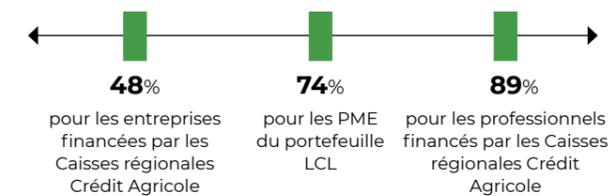
**Niveau de la dette d'une PME par rapport aux fonds propres, selon son libellé NAF**

Source: ESANE database 2019, INSEE



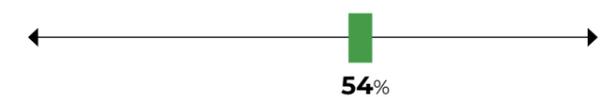
**Part de marché du crédit commercial et taux de pénétration du Crédit Agricole**

Source: Baromètre Kantar



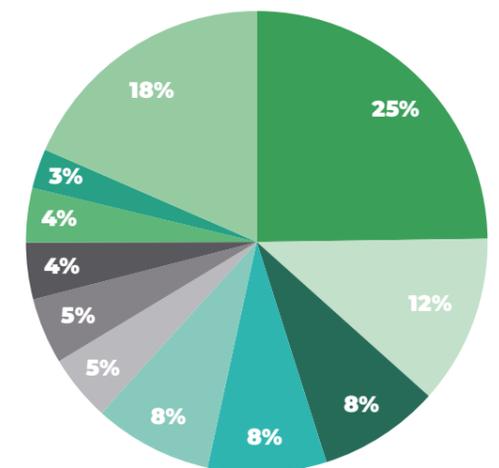
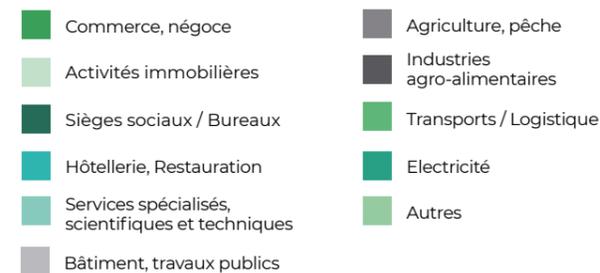
**Pourcentage de la dette se composant de prêts à moyen et long terme**

Source: FIBEN national database 2021



13

### Répartition sectorielle de l'encours dans les PME bénéficiaires



### Pour la seule part affectée aux émissions d'obligations sociales



**1 313 M€**

d'encours de prêts liés à des PME dans des territoires fragilisés

**Résultats relatifs à la catégorie éligible :**

PME du secteur de la santé

**Pour l'ensemble du portefeuille social**

**2,0 milliards €**

d'encours de prêts liés à des PME du secteur de la santé

**18 345 prêts**

dédiés à cette catégorie

**10 034 PME**

du secteur de la santé bénéficiant du financement du Groupe

**Pour la seule part affectée aux émissions d'obligations sociales**



© Unsplash - National Cancer Institute

**165 M€**

d'encours de prêts liés à des PME du secteur de la santé

**Résultats relatifs à la catégorie éligible :**

Hôpitaux publics

**Pour l'ensemble du portefeuille social**

**3,7 milliards €**

d'encours de prêts liés au financement d'hôpitaux publics, avec une répartition géographique illustrée ci-contre\*

**1,971**

prêts dédiés à cette catégorie

**646**

hôpitaux publics bénéficiant du financement du Groupe



\* Cette carte n'inclut pas les hôpitaux financés par CACIB, hors du territoire français

**Pour la seule part affectée aux émissions d'obligations sociales**



© Unsplash - Samuel Scalzo

**295 M€**

rapportés aux émissions Crédit Agricole SA

**16 M€**

d'encours de prêts liés au financement d'hôpitaux, rapportés aux émissions CACIB

**Résultats relatifs à la catégorie éligible :**

Logement social

**Pour l'ensemble du portefeuille social**

**3,0**  
milliards €

d'encours de prêts liés au logement social

**1 498**  
prêts

dédiés à cette catégorie

**331**

établissements de logement social bénéficiant du financement du Groupe

**Pour la seule part affectée aux émissions d'obligations sociales**

**1 000 M€**

d'encours de prêts liés au logement social, rapportés à l'émission Crédit Agricole Home Loan SFH

**165 M€**

d'encours de prêts liés au logement social, rapportés aux émissions Crédit Agricole SA (hors SFH)



**Résultats relatifs à la catégorie éligible :**

Associations œuvrant à la promotion de la culture, du sport et de la solidarité

**Pour l'ensemble du portefeuille social**

**839 M€**

d'encours de prêts liés au financement d'associations œuvrant à la promotion de la culture, du sport et de la solidarité

**3 821**  
prêts

dédiés à cette catégorie

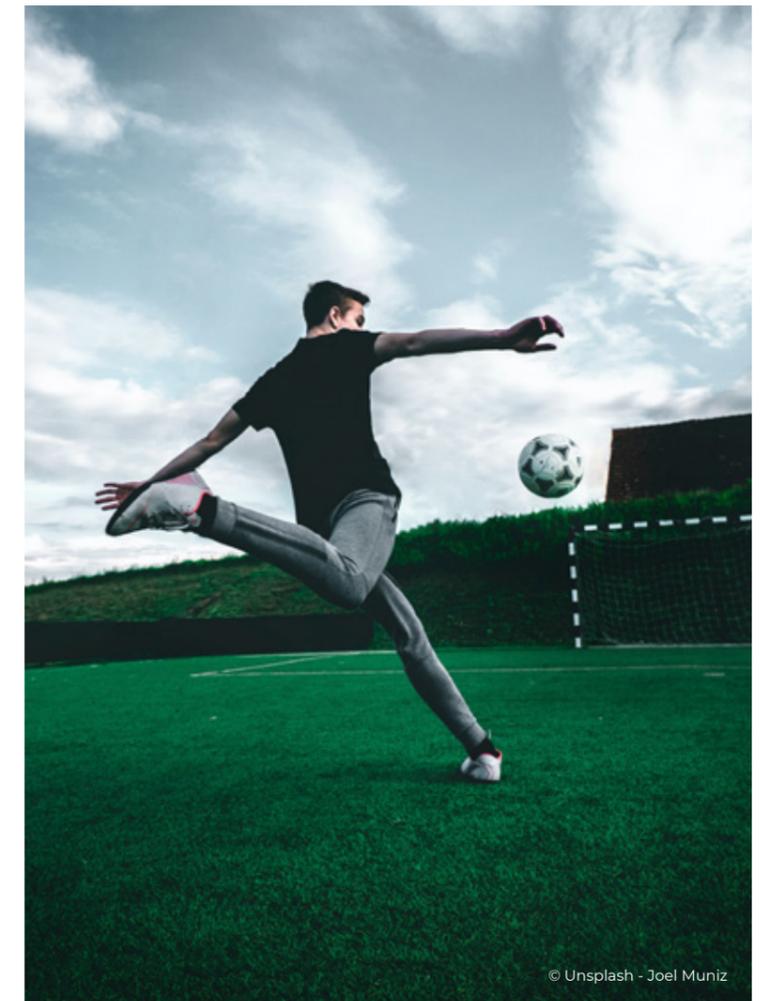
**1 924**

associations bénéficiant du financement du Groupe

**Pour la seule part affectée aux émissions d'obligations sociales**

**70 M€**

d'encours de prêts liés au financement d'associations



**Résultats relatifs à la catégorie éligible :**

Structures pour la prise en charge des personnes âgées

**Pour l'ensemble du portefeuille social**

**614 M€**

d'encours de prêts liés au financement de structures pour la prise en charge des personnes âgées

**443 prêts**

dédiés à cette catégorie

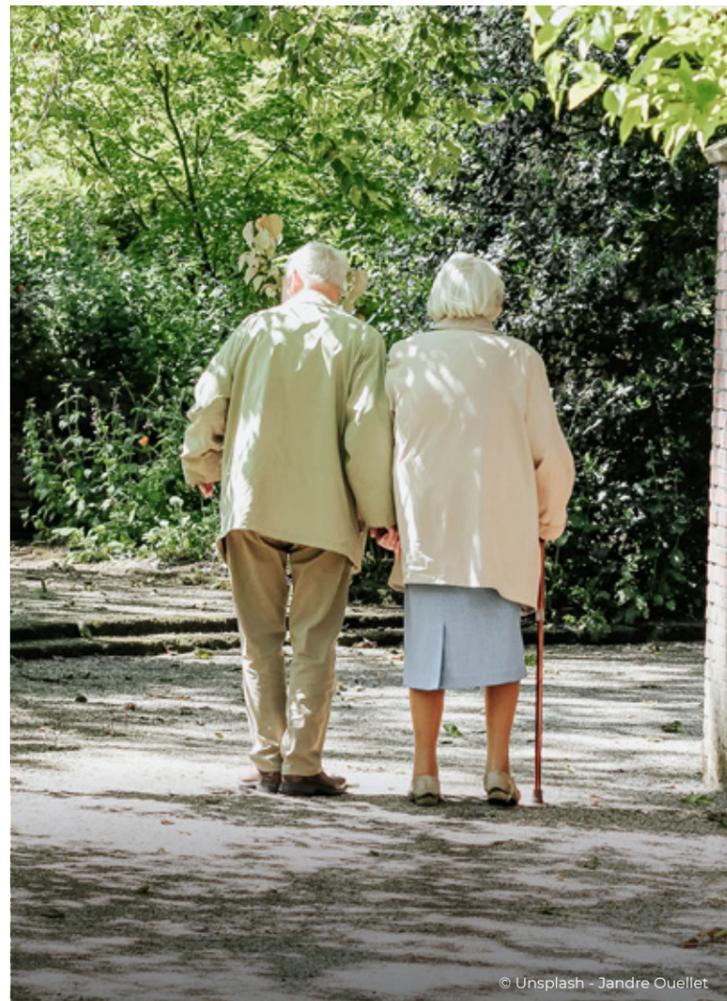
**294**

structures pour la prise en charge des personnes âgées bénéficiant du financement du Groupe

**Pour la seule part affectée aux émissions d'obligations sociales**

**52 M€**

d'encours de prêts liés au financement de structures pour la prise en charge des personnes âgées



**Résultats relatifs à la catégorie éligible :**

Technologies d'information et de communication dans les zones rurales

**Pour l'ensemble du portefeuille social**

**379 M€**

d'encours de prêts liés au financement des technologies d'information et de communication en zones rurales

**26 prêts**

dédiés à cette catégorie

**10**

établissements déployant les technologies d'information et de communication en zones rurales

**Pour la seule part affectée aux émissions d'obligations sociales**

**46 M€**

d'encours de prêts liés au financement des technologies d'information et de communication en zones rurales



## Résultats relatifs à la catégorie éligible :

Projets de développement dans les pays émergents

### Pour l'ensemble du portefeuille social

**227 M€**

d'encours de prêts liés au financement de projets de développement dans les pays émergents

**8 prêts**

dédiés à cette catégorie

**5**

projets de développement en pays émergents bénéficiant du financement du Groupe

### Pour la seule part affectée aux émissions d'obligations sociales

20



© Unsplash - Jandre Ouellet

**27 M€**

d'encours de prêts liés au financement de projets de développement dans les pays émergents

## Exemples d'actifs éligibles

### Hôpital Public : Soutien d'un centre de lutte contre le cancer

#### Institut Gustave Roussy

Financement de matériel de recherche

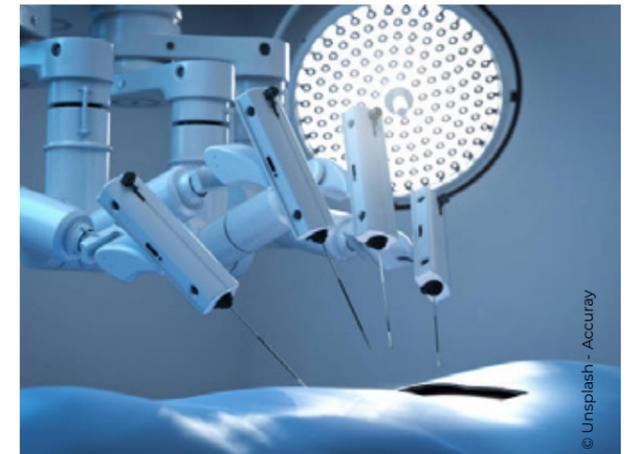
#### Description

LCL Banque des Entreprises accompagne l'institut Gustave Roussy dans le cadre de l'acquisition de son matériel de recherche et son développement informatique à hauteur de 15 M€.

L'Institut développe ses infrastructures de haute technologie : chirurgie robotique, plateaux de chirurgie ambulatoire et de radiologie interventionnelle de pointe, plateau de radiothérapie entièrement revu, deux robots de préparation de chimiothérapie. Cet accompagnement permet de confirmer la position de l'Institut Gustave Roussy qui se situe aujourd'hui au 1er rang européen pour les essais cliniques.

Lieu : Villejuif, France

Entité du Groupe : LCL Banque des Entreprises



© Unsplash - Accuray

21

### Financement de PME du secteur de la santé

#### Pôle Pédiatrique Libéral Pluridisciplinaire Les P'tits Soins

Création d'un centre de consultation pédiatrique

#### Description

Le Pôle Pédiatrique Libéral Pluridisciplinaire Les P'tits Soins va s'agrandir durant l'année 2023 avec l'ouverture de nouveaux locaux situés à Clermont Ferrand dans la continuité des locaux actuels.

Il s'agit d'un centre de consultation pédiatrique de premier et second recours en lien avec les différents réseaux et professionnels chargés de la prise en charge de l'enfant, assurant aussi une permanence de soins non programmés au centre-ville.

Ces locaux seront composés de 6 bureaux de consultation, d'une grande salle de rééducation et d'un espace Snoezelen permettant une stimulation multi sensorielle pour les enfants présentant un trouble du neurodéveloppement, faisant des P'tits Soins une des premières structures libérales polyvalentes de cet ordre en complément de l'offre existante au niveau départemental dans le domaine médico-social.

Le CA Centre France finance 100% du projet depuis sa création.

Lieu : Clermont-Ferrand, France

Entité du Groupe : Caisse régionale Crédit Agricole Centre France



© Ergosanté Exosquelette

## Financement de PME du secteur de la santé

### Centre d'ophtalmologie d'Issoire

Création d'un centre d'ophtalmologie

#### Description

La ville d'Issoire, 15 700 habitants, compte un nouveau Centre d'ophtalmologie de 940 m<sup>2</sup>, ouvert par 3, et bientôt 4 ophtalmologistes. Organisé pour recevoir jusqu'à 6 praticiens, il compte aussi 2 orthoptistes. Il permet de proposer une offre médicale à un bassin de population de près de 90 000 habitants à dominante rurale, avec une consultation d'ophtalmologie adulte, pédiatrique, un pôle d'imagerie multimodale et laser et un pôle d'injection intra vitréenne. L'activité chirurgicale est pratiquée en clinique à Clermont-Ferrand.

**Lieu :** Issoire, France

**Entité du Groupe :** Caisse régionale Crédit Agricole Centre France



22

## Développement économique territorial : Déploiement de la fibre au sein des foyers (« Fibre to the Home / FttH ») dans les régions françaises de moyenne densité.

### Société de Développement de la Fibre Au Service des Territoires

Déploiement du réseau fibre dans zone française de moyenne densité.



#### Description

Crédit Agricole CIB est intervenu en qualité de conseiller auprès de Vauban Infrastructure Partners dans le cadre de la création de la SDFAST (Société de Développement de la Fibre Au Service des Territoires) - une joint-venture récemment créée détenue par Vauban (51 %) et Bouygues Telecom (49 %) - et a finalisé avec succès la syndication d'un financement de 1,6 milliard d'euros le 30 juin 2022. Le projet a pour objectif d'accélérer le déploiement de la fibre au sein des foyers dans les régions françaises de moyenne densité. SDFAST « co-investira » via l'acquisition de droits d'accès à long terme (« IRU ») auprès de différents opérateurs d'infrastructures puis la location à des opérateurs de détail, dont Bouygues Telecom en tant que locataire principal.

**Lieu :** France

**Entités du Groupe :** Crédit Agricole CIB, LCL, Caisse régionale Crédit Agricole Alsace Vosges, Caisse régionale Crédit Agricole Normandie-Seine, Caisse régionale Crédit Agricole Nord Est, CACEIS

## Développement économique territorial : Prêt dédié à la microfinance et l'investissement à impact en Afrique.

### Groupe Duval

Financement ou refinancement de projets liés au logement social, la microfinance et la micro-assurance, les investissements à impact environnemental et social, et l'accès à l'eau potable.

#### Description

Le Groupe Crédit Agricole accompagne le Groupe Duval, spécialiste de l'immobilier, dans la mise en place d'un prêt dédié à la microfinance et l'investissement à impact en Afrique d'un montant de 30 M€. Il s'agit du premier prêt Corporate en format social fléché vers des projets d'investissement à impact, il permettra au Groupe Duval de financer des investissements et des opérations de croissance externe ou de refinancer des investissements déjà réalisés. La documentation du prêt est en ligne avec les Social Loan Principles qui encadrent l'utilisation des fonds, le processus de sélection et l'évaluation des projets, la gestion des fonds et le reporting.

**Lieu :** Continent Africain

**Entités du Groupe :** Crédit Agricole CIB, Caisse régionale Crédit Agricole Aquitaine, Caisse régionale Crédit Agricole Côtes d'Armor, Caisse régionale Crédit Agricole Centre France, Caisse régionale Crédit Agricole Nord de France, Caisse régionale Crédit Agricole Normandie-Seine



23

## Financement d'une association qui œuvre dans le domaine de la solidarité

### Emmaüs de Rennes Hédé

Travaux d'aménagement d'une salle de vente



#### Description

La Communauté Emmaüs de Rennes Hédé a ouvert sa 5<sup>ème</sup> salle des ventes en Ille et Vilaine. Le financement réalisé par le Crédit Agricole a permis à l'association de réaliser les travaux d'aménagement de la salle située à Bruz, sur le territoire de Rennes Métropole.

Avec l'ouverture de cette salle, spécialisée sur la filière du recyclage des jouets, Emmaüs amplifie son activité de récupération et contribue à une meilleure gestion des ressources matérielles en donnant une seconde vie aux biens qui lui sont confiés. Ce nouveau site répond aussi à des besoins sociaux en accueillant un chantier de réinsertion et près de 10 compagnons qui génèrent leur revenu grâce aux travaux de récupération, de remise en état et de vente. Cette activité permet aussi aux personnes démunies d'acquérir du mobilier à un prix très raisonnable. Ce projet, initié en 2018, a contribué au recrutement de 3 salariés, 2 encadrants et un responsable de site.

**Lieu :** Bruz, France

**Entité du Groupe :** Caisse régionale Crédit Agricole Ille et Vilaine

## Notes méthodologiques

Crédit Agricole a fait appel au cabinet UTOPIES, agence pionnière de conseil en stratégies de développement durable fondée en 1993, afin de développer les approches méthodologiques et la présentation du présent Rapport Social Bond.

### Détail des catégories éligibles examinées :

- Les territoires fragilisés désignent les zones présentant à fin 2021 un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale (voir la description complète de la méthodologie ci-après). Dans ces territoires, les PME ayant plus de 250 équivalents temps plein ou plus de 50M€ de chiffre d'affaires sont exclues.
- En ce qui concerne les PME du secteur de la santé, la liste des activités éligibles figure dans le Framework des obligations sociales du Groupe Crédit Agricole. Les PME ayant plus de 250 équivalents temps plein ou plus de 50M€ de chiffre d'affaires sont exclues.
- En ce qui concerne les PME dans des territoires fragilisés et les PME du secteur de la santé, les activités controversées (tabac, nucléaire...) sont exclues. Ces secteurs sont précisés dans le Framework des obligations sociales du Groupe Crédit Agricole.
- Les prêts réglementés sont également exclus du périmètre de l'étude.

### Méthodologie d'estimation du nombre d'emplois dans les PME

L'ambition du Crédit Agricole est d'être au service de tous et d'accompagner le développement des territoires.

- Les territoires socioéconomiquement fragilisés ont été définis comme des zones d'emploi en France présentant un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale (fin 2021 en France : 7,9%). La méthodologie visant à identifier ces territoires a été élaborée en exploitant les données publiques fournies par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques). Les zones éligibles au financement des PME dans le cadre des obligations sociales du Crédit Agricole représentent 117 territoires sur 306. La liste des zones éligibles sera mise à jour chaque année en fonction des données de l'INSEE. Le Portefeuille social du Crédit Agricole sera le reflet permanent du marché du travail français.
- Lorsque le nombre d'ETP n'était pas renseigné dans les données, il a été estimé à partir du nombre moyen d'ETP dans le même secteur et le même département dans le portefeuille de l'année précédente. Lorsque cette donnée n'était pas disponible, la base Open Data INSEE a été utilisée pour estimer les ETP.

### Méthodologie d'estimation de la part des ressources financières mobilisées en moyenne par les PME attribuable au Groupe Crédit Agricole

La part moyenne des ressources financières des PME bénéficiaires attribuable au Groupe Crédit Agricole (10 - 30%) est déterminée par la variation de trois principaux ratios :

- Le niveau de la dette des PME (en % des capitaux propres) selon le libellé NAF au niveau national (source : ESANE, INSEE). la moyenne non pondérée du portefeuille des actifs éligibles s'établit à 29%, dans une fourchette de 7,5% à 84% en fonction du secteur.
- La part de marché du crédit commercial et le taux de pénétration du Crédit Agricole (source : Étude de marché, TNS, Kantar), avec :
  - une moyenne de 48% pour les entreprises et 89% pour les professionnels financés par les Caisses Régionales Crédit Agricole
  - 74% moyenne estimée pour les PME financées par LCL (d'après la répartition entreprises / professionnels de la précédente analyse)
  - et jusqu'à 100%, pour une moyenne non pondérée pour le portefeuille des actifs éligibles à 75%
- Le pourcentage de la dette se composant de prêts à moyen et long terme (source : base de données nationale FIBEN), avec une moyenne de 54%, et jusqu'à 100% (source : base de données nationale FIBEN).

## Avertissement

Le présent document (« Rapport sur les obligations sociales ») a été préparé par Crédit Agricole S.A. (ci-après désigné conjointement avec chacune de ses sociétés affiliées et filiales, Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel, Caisses Locales et chacune de leurs filiales ou sociétés affiliées respectives, le « Groupe Crédit Agricole ») à titre indicatif exclusivement et n'est pas destiné à fournir une information exhaustive. Ce document peut contenir ou incorporer par référence des informations publiques qui n'ont pas fait l'objet d'une quelconque vérification, approbation ou acceptation de la part des entités du Groupe Crédit Agricole et, par conséquent, aucune déclaration, aucune garantie ni aucun engagement, explicite ou implicite, n'est donné à cet égard, et aucune responsabilité, de quelque nature que ce soit, ne peut être recherchée à l'encontre de l'une ou l'autre des entités du Groupe Crédit Agricole quant à la sincérité, l'exactitude, la précision et l'exhaustivité des informations figurant dans ce rapport. Ni les entités du Groupe Crédit Agricole, ni leurs dirigeants, représentants, mandataires ou employés respectifs ne peuvent voir leur responsabilité engagée pour un quelconque préjudice, que ce soit pour négligence ou pour toute autre raison, pouvant résulter de l'utilisation de ce document ou de son contenu ou de tout ce qui lui est relatif ou autre document ou information auquel il pourrait faire référence.

Les informations énoncées dans le présent document n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante. La somme des valeurs figurant dans ce document peut différer légèrement du total présenté en raison des arrondis. Certaines données sont calculées sur la base de méthodologies nouvelles et innovantes qui pourraient évoluer à l'avenir.

Le présent document ne peut pas être interprété comme un conseil financier ou juridique. Il ne constitue pas une offre ou une proposition de vendre, d'acheter ou de souscrire des titres financiers et ne doit pas être considéré comme un document relevant d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit et n'a fait l'objet d'aucune approbation par une autorité réglementaire quelconque. Une offre de titres, pour autant qu'elle soit faite, s'effectuera uniquement au moyen d'un prospectus, d'une notice d'offre, d'une circulaire d'information ou de tout autre document juridique et les investisseurs ne doivent pas souscrire à des titres financiers sans avoir reçu une telle documentation juridique qu'ils doivent revoir en intégralité et avec attention.

Sans restreindre la portée générale de ce qui précède, le présent document ne constitue pas une offre de

vente ou d'achat ou une proposition de vente ou d'achat de titres financiers aux États-Unis ou dans toute autre juridiction. Plus particulièrement, aucun titre mentionné dans le présent document n'a été et ne sera enregistré en vertu de et conformément à la Loi américaine sur les Valeurs mobilières (« U.S. Securities Act ») et ne peut être offert ou vendu aux États-Unis et/ou à des ressortissants américains ou au bénéfice de ou pour le compte de ressortissants américains sauf en cas d'exemption aux exigences d'enregistrement du U.S. Securities Act. Le Groupe Crédit Agricole n'a pas l'intention de faire enregistrer tout ou partie d'une offre aux États-Unis ou de lancer une offre publique de titres aux États-Unis.

Le présent document n'est pas destiné à être distribué ou utilisé par toute personne ou entité dans un pays ou une juridiction où une telle distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires. Les personnes qui peuvent en avoir connaissance doivent se renseigner sur l'existence de restrictions qui leur seraient applicables et les respecter.

Ce document peut contenir des informations et des déclarations prospectives qui ne sont pas fondées sur des faits historiques. Aucune projection, anticipation, estimation ou perspective énoncée dans les présentes ne doit être considérée comme des prévisions ou des engagements et ne doit être interprétée comme une indication, une assurance ou une garantie de l'exactitude ou de l'exhaustivité des hypothèses sur lesquelles lesdites projections, anticipations, estimations ou perspectives se fondent ou, dans le cas des hypothèses, de leur mention exhaustive dans le document.

Le Groupe Crédit Agricole ne s'engage en aucun cas à publier des modifications ou des actualisations du présent document ou des déclarations qui y figurent de façon à refléter l'évolution réelle d'hypothèses ou de facteurs ou à notifier les destinataires en cas de changement d'une quelconque information, projection, prévision ou estimation des présentes ou si celles-ci s'avèrent inexactes par la suite.

Le présent document a été élaboré en se fondant notamment sur des informations exclusives et confidentielles du Groupe Crédit Agricole et est disponible sur le site Internet de Crédit Agricole S.A. <https://www.credit-agricole.com/>. Il ne peut être reproduit, redistribué ou transmis, directement ou indirectement, à toute autre personne ou publié, en totalité ou en partie, sans l'autorisation écrite préalable de Crédit Agricole S.A.



